



Passage de l'hiver 2022-2023

Novembre 2022

Retrouvez toutes les informations essentielles du passage à l'hiver dans ce Enedis&Vous dédié

Vos contacts privilégiés à Enedis

Besoin d'information ? D'échanger sur un projet ? Votre interlocuteur privilégié est à votre disposition.

ENEDIS & VOUS

Passage de l'hiver 2022-2023

Enedis est à vos côtés

Face au contexte incertain de cet hiver dû à la maintenance des réacteurs nucléaires et au conflit entre l'Ukraine et la Russie, les acteurs du système électrique français s'attachent à mettre en œuvre tous les

moyens nécessaires pour garantir l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité.

La période identifiée par RTE (Réseau de Transport d'Electricité) va du 15 octobre 2022 au 15 avril 2023.



Décryptage Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit de coupures d'électricité localisées et temporaires, exceptionnellement utilisées en dernier recours pour maintenir l'équilibre général du système électrique et éviter un "black-out".

Dans ce cadre, Enedis, en tant que gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité (sur 95% du territoire français), mettrait en œuvre,

sur ordre de RTE, ce dispositif de coupures préventives.

Elles devraient durer environ 2 heures, sur des plages horaires correspondant aux pics de consommation du pays. La situation des besoins en électricité serait réévaluée en temps réel par RTE pour procéder au plus vite à la réalimentation complète des foyers concernés.



"Nous avons une responsabilité de service public, pour éviter un éventuel black-out, de préparer ce qu'on appelle des coupures tournantes ciblées de 2 heures".

Marianne Laigneau, présidente du directoire d'Enedis



Quels leviers pour éviter les coupures ?

Plusieurs actions préventives peuvent permettre d'éviter les mesures de délestage, voire de ne pas y recourir.

Il s'agit par exemple de :

- L'activation de tous les moyens de production disponibles en France.
- La baisse de la tension (-5 %) sur le réseau de distribution de l'électricité.
- L'utilisation des interconnexions possibles avec les pays voisins.
- La demande du Gouvernement aux entreprises de réduire de 10 % leur consommation d'ici à 2024.
- L'appel aux éco-gestes du quotidien pour les citoyens. Chacun peut agir pour économiser l'électricité.



Une information au plus près de l'actualité

Dès l'annonce d'une vigilance renforcée par RTE, vous serez avertis par les équipes territoriales d'Enedis des possibilités **de délestage sur votre territoire**.

En cas de confirmation du dispositif, vous serez informés dès que la liste des départements et des communes concernées par ces coupures exceptionnelles sera disponible.



Vous pouvez dès à présent suivre, au jour le jour, « la météo de l'électricité » sur le site monecowatt.fr, accessible également via le site Internet Enedis.



Aux côtés de @rte_france et des grandes entreprises, @enedis rejoint le mouvement #EcoWatt ! Notre objectif : être exemplaires dans notre consommation quotidienne d'énergie et accompagner nos clients dans leurs démarches de #sobriété

Catherine Lescure, directrice communication et RSE d'Enedis

